

Services Instances
AK/ML/AML/PR

Grigny, le 10 décembre 2024

Mesdames, Messieurs
Les Membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

lundi 16 décembre 2024 à 19 heures 00

En Mairie de Grigny
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

- Nomination du Secrétaire de Séance,
- Décisions du Maire,

Examen et vote des Délibérations suivantes :

Gestion du Service Public

1. Cycle de l'Eau et captation des moyens et investissements publics par SUEZ - Ratification de la saisine de l'Autorité de la Concurrence et suites à donner

Ressources Humaines

2. Présentation du Rapport Social Unique 2023 (RSU)

3. Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement des policiers municipaux

Finances Locales

4. Décision Modificative n°2 sur le budget principal Ville - Exercice 2024

5. Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2025 sur le budget principal Ville.

6. Attribution d'une première part de la subvention de fonctionnement 2025 au CCAS

Ville durable et Aménagement Urbain

7. Approbation du rapport d'activité annuel de la SEMARDEL pour l'exercice 2023
8. SEMARDEL - Création d'une société dédiée à la construction et l'exploitation d'une unité de valorisation de combustibles solides de récupération (CSR)
9. Cession à Ile-de-France Mobilités des parcelles cadastrées section AV n°163, 165 et 167
10. Abandon, au profit de la Ville de Grigny, de la parcelle cadastrée section AO n°452

Vie associative et citoyenne

11. Convention pluriannuelle d'objectifs entre la ville de Grigny et l'association « Sous Tous les Toits du Monde »
12. Convention pluriannuelle d'objectifs entre la ville de Grigny et l'association « La Récré »
13. Convention pluriannuelle d'objectifs entre la ville de Grigny et l'association "Accueil Farandole"
14. Convention pluriannuelle d'objectifs entre la ville de Grigny et l'association « DECIDER »

Cité Educative, des cultures et des sports

15. Rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal pour la Restauration des Villes (SIREV).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes salutations distinguées.

 Le Maire,

Philippe RIO